



## Lettre des organisations syndicales varoises CGT EDUC'ACTION, FNEC FP FO, à la FSU, aux SNUIPP FSU, SNES FSU, SNEP FSU et SNUEP FSU :

Aux secrétaires départementaux de la FSU,  
du SNUIPP FSU, SNES FSU, SNEP FSU et SNUEP FSU du Var

Toulon, le 26 janvier 2017

Chers (es) camarades,

Vous êtes informés de l'appel national **FNEC FP FO – CGT Educ'ation – SUD Education au 1<sup>er</sup> février**, appel qui demande à la ministre de renoncer à son projet d'évaluation.

Comme dans tout le pays, comme au ministère, nous appelons à un rassemblement dans la Var devant l'Inspection académique (**cf. pièce jointe**). Nous tenions à vous en informer car, après **la réforme des rythmes scolaires puis celle du collège**, cette nouvelle mesure conduit les personnels au bord de la rupture. Comme vous le savez, **nous avons voté contre ce projet de décret, lors du CTM du 7 décembre**, décret qui débouche sur une revalorisation en trompe l'œil et qui marquerait pour tous les enseignants un basculement statutaire d'une exceptionnelle gravité.

Nos organisations peuvent avoir des appréciations différentes quant à la réalité de ce que la ministre appelle la « *revalorisation* » des carrières. Mais, au cœur de ce projet de décret, **figure cette nouvelle évaluation individuelle où le supérieur hiérarchique jugera la « valeur professionnelle » de l'enseignant.**

**Cette nouvelle grille de compétences** ne porte sur l'enseignement que de manière marginale.

**Les enseignants seront classés selon quatre niveaux : « à consolider », « satisfaisant », « très satisfaisant », « excellent » :**

- pour être « *excellent* » à la compétence « *coopérer avec les familles* », faudra-t-il accepter de changer les notes des élèves jugées « *injustes* » ?
- pour être « *excellent* », faudra-t-il accepter des réunions à répétition au nom de la compétence « *coopérer au sein d'une équipe* » ?
- pour être « *excellent* », devons-nous nous substituer aux conseillers d'orientation psychologues pour « *accompagner les élèves dans leur parcours de formation* » ?
- pour être « *excellent* », devons-nous nous conformer au nouveau livret scolaire unique pour bien « *évaluer les progrès et les acquisitions des élèves* » ?
- pour être « *excellent* » à la compétence « *prendre en compte la diversité des élèves...* », faudra-t-il accepter l'explosion des effectifs dans les classes ?
- Et si les personnels ne font pas tout cela, seront-ils abonnés à la case « *à consolider* » tout le long de notre carrière ? Seront-ils contraints de suivre une formation – formatage décidée par leur supérieur hiérarchique ?

**Les syndicats nationaux de la FSU** ont voté pour le projet de décret. Dans le même temps, **la FSU** indique qu'elle veillera à ce que les nouveaux critères d'évaluation ne viennent renforcer les « *dérives managériales* » et **le SNES FSU** envisagerait de voter contre les arrêtés sur l'évaluation dans l'hypothèse où ceux-ci seraient soumis au vote. **Dans l'académie de Nice, lors du dernier CTA du 18 janvier**, après suspension de séance, **la FSU** a refusé de voter le vœu présenté par nos organisations syndicales : « *le projet de la ministre sur l'évaluation des enseignants ne doit pas voir le jour, la ministre doit y renoncer* ». Nous regrettons ces décisions mais pour autant, nous estimons que la discussion doit se poursuivre.

En effet, dans de nombreux établissements, **lorsque les personnels sont informés, lorsqu'ils lisent les 11 items et 70 compétences, les rejettent, dans l'unité la plus large, notamment dans les établissements**

scolaires du département. Par exemple, nous venons de prendre connaissance de l'appel commun dans l'académie de Créteil :

**Les organisations syndicales académiques SNES-FSU, SNFOLC, CGT Educ'action, SUD Éducation et SNETAA-FO** alertent ensemble les personnels, les appelant à se réunir dans les collèges et les lycées et à s'adresser à la ministre sur ces revendications : « *le projet de la ministre Vallaud-Belkacem sur l'évaluation des enseignants ne doit pas voir le jour, la ministre doit y renoncer* »

Nous refusons la logique de ce projet qui repose sur les entretiens professionnels, sur des critères subjectifs basés sur une grille d'évaluation par compétences, et qui est l'instrument de l'arbitraire et de l'individualisation. Il est dangereux, inacceptable.

**Ce projet obéit à la même logique que celle du décret Chatel de 2012** qui avait été abrogé après l'élection de François Hollande, **suite à la mobilisation des personnels appuyée sur l'action commune des organisations syndicales.**

Nos 5 organisations considèrent que ce projet participe de la même politique d'austérité qui se traduit par l'insuffisance des DHG, le refus de répondre à la mobilisation des collègues de l'éducation prioritaire et par la fermeture de CIO.

Elles appellent les personnels à poursuivre et amplifier la campagne d'information et de mobilisation pour que la ministre renonce à son projet.

Des centaines de prises de position, de motions ont été adoptées pour exprimer cette revendication. Des milliers de signatures ont été recueillies, des motions communes souvent intersyndicales ont été adoptées, des vœux communs dans les CT ont été votés.

**Le SNES Créteil, le SNFOLC Créteil, la CGT Educ'action Créteil, Sud Éducation Créteil et le SNETAA-FO Créteil, appellent les personnels à participer au rassemblement organisé le 1er février au ministère afin d'y déposer l'ensemble des motions, pétitions, prises de position demandant l'abandon du projet ministériel sur l'évaluation. RENDEZ-VOUS MERCREDI 1ER FÉVRIER 15H MÉTRO SOLFÉRINO**

Par ailleurs, **les syndicats parisiens SNUEP-FSU, SNETAA FO, GGT Educ'action, SUD Education, SNFOLC** demandent également à participer au rassemblement organisé le 1 er février à 15 h au ministère avec les organisations **CGT Educ'action, Sud Education et FNEC-FP FO**. Ces exemples d'appels élargis, notamment aux syndicats de la FSU, ne sont pas exhaustifs. **Pourquoi ce qui est possible à Créteil, à Paris et ailleurs, ne le serait-il pas dans le Var et dans tout le pays ?**

Comme le précise cet appel commun de Créteil, **en 2012, l'action commune la FSU, FO, la CGT et SUD** permettait d'obtenir l'abrogation du décret Chatel. **Ce qui était inacceptable sous un gouvernement de droite serait-il moins inacceptable sous un gouvernement de gauche ?**

Pour notre part, nous en sommes convaincus : **l'individualisation, la promotion à la « tête du client » sont la première étape qui conduit fatalement au recrutement local voulu par le candidat de la droite aux prochaines élections présidentielles.**

**Nos organisations syndicales** se sont adressés à la ministre pour qu'elle renonce à son projet destructeur, et sur cette base ont pris la décision d'appeler à cette mobilisation du 1<sup>er</sup> février 2017.

**Nous avons souhaité vous en informer et nous sommes à votre disposition pour en discuter précisément et fraternellement.**

**Pour la CGT Educ'action du Var,  
Olivier GERARD**

**Pour la FNEC FP FO du Var,  
Rolando GALLI**